

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 5 mars 2026 19:00

En exercice : 24

Présents : 18

Excusés : 4

Absents : 2

Date de la convocation :
26/02/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Véronique JOLY

N° interne de l'acte :
D74_02_2026

jeudi 5 mars 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Anita BERNARD, Ludovic BERNARD, Alexandra BITEAU, Emilie CHARRIER, Eric CLAIRGEAUX, Albert CORNUAU, Laurent DESNOUHES, Nathalie DUBIN, Magalie GUICHETEAU, Véronique JOLY, Catherine LUMINEAU, Johann PASQUEREAU, Charlène RANTIERE, Céline RAVAUD, Christian RIGAUDEAU, Marie-Odile ROCHAIS, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

Membres excusés

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

Membres Absents :

Antoine HERITEAU, Anne-Claude LUMET

Vente d'un bâtiment et d'un terrain attenant (commune déléguée de Les Châtelliers-Châteaumur

Monsieur le maire rappelle que lors de la séance du 26 janvier 2026, le conseil municipal avait donné un accord de principe à la vente à la SCI Timadel :

- du local commercial situé cité des forges d'une surface de 195 m² au prix de 115 000 €
- d'une partie du parking d'une surface de 320 m² au prix de 20 € le m²

Les frais d'acte étaient pris en charge par la SCI Timadel

Suite à cette décision, la commune a été destinataire du document d'arpentage numéroté nécessaire à la passation de cette vente.

C'est pourquoi Monsieur le Maire propose de vendre à la SCI Timadel les parcelles C 1687 (32 m²) et C 1689 (163 m²) au prix de 115 000 € et la parcelle C 1692 (320 m²) au prix de 20 € le m² de l'autoriser à signer l'acte notarié correspondant, les frais d'acte et de géomètre étant à la charge de la SCI Timadel

Le service des domaines, sollicité à cet effet, a évalué l'ensemble à 128 000 €

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

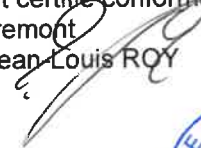
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié conforme
au registre.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Sèvremont
Le Maire Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,

Véronique JOLY



Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le : 19/03/2026